

## AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,  
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

---

### **Avis de concours interne pour le recrutement d'un adjoint administratif hospitalier de 1<sup>re</sup> classe**

NOR : SJS0840252V

Un concours interne sur épreuves aura lieu au centre hospitalier de Pau (Pyrénées-Atlantiques), en vue de pourvoir 1 poste d'adjoint administratif hospitalier de 1<sup>re</sup> classe, branche générale, dans les conditions fixées aux chapitres III et IV de l'article 12 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière.

Le concours interne d'adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires des 3 fonctions publiques et des établissements qui en dépendent, comptant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours au moins une année de services publics effectifs.

Les candidatures devront être adressées au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel*, par écrit, le cachet de la poste faisant foi, au directeur du centre hospitalier de Pau, 4, boulevard Hauterive, 64046 Pau Cedex, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.